

OFFICE DE LA RESISTANCE

1^{re} Section

COMMISSION

DEFAYS (ENFANTS)

COMBLAIN-au-PONT.

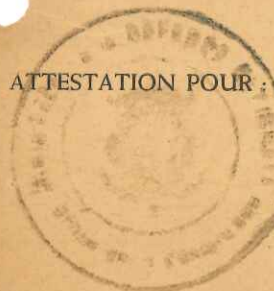
ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur DEFAYS, Marcel, Joseph.
né à Rouvieux, le 5.12.06.,
par la Commission de contrôle de Huy,
en date du 20.5.47., en application des articles 1 et 5 de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945 établissant le Statut de la Résistance Armée.

Monsieur DEFAYS, Marcel, Joseph
était affilié au groupement P.A.

Le temps passé dans la Résistance est de 1 an 3 mois
soit du 1.3.42 au 1.4.44, arrondi au mois
supérieur.

A Bruxelles, le 8.6.48.
POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,
Le Lieutenant-Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,



- ATTESTATION POUR :
- 1^o Ayant-droit;
 - 2^o Groupement;
 - 3^o O. C. M.;
 - 4^o D. G. P. M./III D.;
 - 5^o D. G. P. M.;
 - 6^o

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au destinataire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration communale de sa résidence.

Office Central de la Matricule,

Caserne Prince-Albert,
24, rue des Petits-Carmes,
BRUXELLES 1.

Madame GILLES, Flavie (veuve)
23, rue Notre Dame
NAMUR, -

ATTESTATION

La qualité de Résistant Armé est reconnue à titre posthume à Monsieur
DEFAYS, Marcel-Joseph.
né(e) à ROUVREUX, le 5 décembre 1906
par la commission de contrôle de HUY
en date du 20 mai 1947, en application des articles 1 et 5 de
l'arrêté-loi du 19 septembre 1945, établissant le Statut de la Résistance Armée.

Monsieur DEFAYS, Marcel-Joseph,
était affilié(e) au Groupement PA

La Commission constate que l'intéressé(e) a participé effectivement à la résistance armée du 1 septembre 1942 au 1 avril 1944.

Bruxelles, le 18 JAN 65 19.....

ATTESTATION pour :

- Ayant droit;
- Groupement;
- O.N.A.C.;
- O.C.M.;
- R.A. - D.H.;
-
-

RANS
Capitaine-commandant d'Administration
Directeur.

AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir. Le cas échéant, il lui appartient d'en établir des copies à faire certifier conformes par l'administration communale de sa résidence.

MINISTERE
DE LA DEFENSE NATIONALE
MINISTERIE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST
VAN DEN WEERSTAND

ACCEPTÉ

Com. Cont. : *Kouy*
Date : *le 5. 47*

N° d'ordre : *III/02854*
Volgnummer :

PROPOSE le :

pour

Crd. Nat. Croix Guerre

Méd. Rés. Méd. Comm.

Vol. Guerre Méd. Ev. etc.

Pottier

Armée belge des Partisans

Groupement de résistance :
Weerstandsgroepering :

DEFAYS

NOM (en capitales) :
NAAM (in drukletters) :

Marcel, Joseph

Prénoms :
Voornamen :

Comblain au Pont

Domicile :
Adres :

Pouvreux le 5. Décembre 1906

date de naissance :
Geboorteplaats en datum :

belge

Nationalité :
Nationaliteit :

Marie

Etat civil :
Burgerlijke stand :

N° de la carte d'identité :
N° der eenzelvigheidskaart :

Solidaire

Grade et position militaire :
Graad en militaire stand :

Ouvrier Carrier

Profession et position civile :
Beroep en burgerlijk ambt :

des enfrants

Ayants droit éventuels en cas de décès :
Gezinslijke rechthebbende in geval van overlijden :

Date d'entrée dans la résistance :
Datum van toetreding tot den Weerstand :

septembre 1942

Date(s) d'entrée(s) dans le (ou les) groupement(s) :
Datum(s) van toetreding tot de groepering(en) :

Détention éventuelle dans les camps et prisons (dates) :
Gebeurlijke gevangenschap in kampen en gevangnissen (datums) :

N° de la carte du groupement (si possible) :
N° der lidkaart (indien mogelijk) :

Eug. deblent

Par qui avez-vous été affilié au groupement ?
Door wie is U aangeworven in de groepering ?

Lieu de votre principale activité :
Streek van uw belangrijkste activiteit :

Overthe et Amblève

Activité à contresigner par le chef du groupement avec appréciation :
Activiteit door den Groepoverste mede te onderteekenen, met beoordeeling :

*Requisitiën et transports d'armes et munitions
Maréchaux des troupes en nemies
Requisitiën
Salvochages
Rassemblement de P.A.*

J. Thomas *J. Steens*

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE,
Signature de l'intéressé,

ECHT EN WAARACHTIG VERKLAARD :
Handteekening van belanghebbende,

Déclaration du Commandement National : J'affirme après contrôle :
Verklaring van het Nationaal Commando : Ik bevestig, na onderzoek :

- 1° Que les attestations ci-jointes émanent (n'émanent pas) (1) de membres chargés effectivement du recrutement et de l'affiliation au groupement;
1° Dat bijgevoegde attesten uitgaan (niet uitgaan) (1) van leden effectief belast met de aanwerving en de aansluiting bij de groepeerings;

2° Que
2° Dat

était (n'était pas) (1) affilié au groupement avant le 4 juin 1944
deel uitmaakte (geen deel uitmaakte) (1) van de groepeerings

et ~~qu'il est~~ (n'est pas) (1) demeuré effectivement à ma disposition jusqu'à la libération (ou jusqu'au vóór
4 Juni 1944, en dat hij (niet) (1) ter mijner beschikking is gebleven tot bij de bevrijding (of tot

..... pour les motifs suivants) :
..... uit hoofde van volgende redenen) :

Tue' au combat le 1^{er} Avril 1944.

Sceau du
groupement
Zegel der
groepeerings

Le Commandement National,
Het Nationaal Commando,

REMARQUE IMPORTANTE.
BELANGRIJKE OPMERKING.

Joindre un certificat d'identité de bonne conduite, vie et mœurs, portant extrait des condamnations encourues, et un certificat Bij te voegen : een bewijs van goed gedrag en zeden, de opgelopen straffen vermeldend, en een bewijs van burgertrouw, af te leveren door het Gemeentebestuur.

(1) Biffer la mention inutile. — Het onnodige doorhalen.

19 avril 1946

J. GILLESBAR
9, Place des Carmes
LIEGE

Pens/N°4660/BB/AG

Chère srie,

ci-joint nous te faisons parvenir deux formulaires concernant la constitution d'un dossier pension en faveur de Madame Veuve DEFAYS-GILLES, domiciliée à Comblain-au-Pont, rue du Moulin, que nous te prions de vouloir bien nous retourner, dûment complétés et signés.

Amicalement,
Le Secrétaire National Adjoint

A. GASTHAIS

MINISTERE
MINISTERIE
DE LA DEFENSE NATIONALE
VAN LANDSVERDEDIGING

OFFICE DE LA RESISTANCE
DIENST van den WEERSTAND

N° du dossier : 111/02854.....
N° van het dossier : _____

AUX enfants de

M. (Nom) DEFAYS
rue
straat

(Prénoms) Marcel-Joseph
(Voornamen)

....., n° à Comblain-au-Pont
, n° , te
Province de Liège
Province

Résistant isolé (1).
Afzonderlijk Weerstander.

Membre du Groupement de la Résistance (1) P.A.
Aangesloten lid van de Weerstandsgroepering

Par décision de la Commission de Contrôle, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de la qualité de résistant armé vous a été — accordée # (1) — refusée — (1) en séance du 20 mai 1947.
zitting van Huy 23 mai 1947.

A votre père à titre posthume

b.

Pour
Le Président de la Commission,
De Voorzitter van de Commissie,

buuy

T. S. V. P. — D. A. U. B.

Commission de Contrôle
Controle Commissie

de Huy
van

Rue Palais de Justice
straat, n°

à Huy
te

RECOMMANDE — AANGETEKEND.
COMMISSION DE CONTROLE

DE LA RESISTANCE
PALAIS DE JUSTICE
HUY